

Compte rendu du comité de gestion de la MGEN

Ce comité s'est réuni le mercredi 24 mai 2017 à 9h30 dans les locaux de la MGEN Anglet.

Présentation des membres

Pour la MGEN : Valérie PLAISANCE présidente. Valérie ELIÇALDE directrice. Pierre DARDENNE délégué pour le 64. Michel FALVET (excusé).

Pour le CLUB : Josie DOUTOUMA présidente. Jocelyne FEVRIER vice-présidente. Anne-Marie BONNEBAIGT trésorière-adjointe 2FOPEN JS 64. Geneviève BRIVET secrétaire du club. Jacqueline PEIGNEGUY adhérente.

L'ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'installation du club sur Anglet et ses environs. Quelles perspectives ? Quelles avancées ?
- Compte financier du club : quelles améliorations ?
- Réflexion sur une implication du comité de Gestion dans le comité de Section.
- Réflexion sur un club seniors du Béarn.
- Date de la prochaine assemblée générale.

1 Relogement du club :

- ✓ Josie DOUTOUMA présente les difficultés que rencontre notre club.
- ✓ Un contrat de location avec un local commercial est-il envisageable ?
- ✓ Une colocation avec une autre association est-elle possible, étant donné que nos locaux ne sont pas utilisés pendant les vacances, afin d'éviter trop de gaspillage ?
- ✓ Le montant du loyer proposé par la MGEN est insuffisant en rapport avec le tarif demandé sur le BAB.
- ✓ Une baisse très conséquente du nombre d'adhérents d'environ 50 personnes.
- ✓ Le mauvais ressenti des adhérents présents à ARGIA où s'ajoutent des contraintes de stationnement à l'intérieur du par cet à l'extérieur à cause des riverains.
- ✓ Le partage de travaux en commun entre les résidents d'ARGIA et le club des retraités n'a pas été possible en raison d'emploi du temps et d'horaires incompatibles.
- ✓ Difficultés de rapatrier certaines activités d'ARGIA vers la maison des associations de Biarritz, où le stockage de matériel important est impossible (Ex Atelier Photo et atelier Tricot...).

Réponse des membres de la MGEN

Suite à toutes ces contraintes

- ✓ La colocation avec une autre association nécessite un contrat très exigeant et très précis de la part des 2 signataires.
- ✓ Un appel est lancé auprès de la responsable MGEN des clubs des retraités au niveau national pour apporter quelques réponses.
- ✓ Une audience sera demandée en priorité à la mairie d'Anglet.
- ✓ Valérie ELIÇALDE envisage de se renseigner sur la possibilité de salles disponibles à MONTAURY

2 Compte rendu financier du club :

- ✓ Le Comité d'animation souhaite le passage des comptes en année civile, plutôt qu'en année scolaire, ce qui semblerait plus simple, pour comparer avec les tenues de compte du service financier et comptable de la MGEN.
- ✓ Présente les limites d'obligations pour les responsables d'avancer certaines sommes qui finissent par être conséquentes...
- ✓ Souligne les délais trop longs lors des remboursements. Ceci n'est pas à impliquer à Mme COQUEREL MP, interlocutrice du Club à la MGEN d'Anglet, mais à des lourdeurs comptables.
- ✓ Questionne sur la possibilité d'avoir une régie d'avance de 3000 € environ ? et d'obtenir une carte bancaire sur le compte des retraités ?

Réponse des membres de la MGEN

- ✓ Toutes ces questions doivent être soumises à la responsable nationale.
- ✓ Valérie ELIÇALDE précise qu'à terme les paiements par chèque disparaîtraient.

3 Implications du comité de gestion dans le comité de section :

- ✓ Valérie PLAISANCE souhaiterait une implication du comité de gestion dans le comité de section (qui compte 33 membres) ; qui se traduirait par une présence régulière à leur bureau afin d'élargir les thématiques.
- ✓ Peut-être un élu du club des retraités pourrait-il y siéger ? des membres ex M.G.E.T (Mutuelle Générale de l'Équipement et les Territoires) y sont élus.

4 Réflexion sur club senior du Béarn :

- ✓ Il n'existe pas de club en Béarn !
- ✓ Toutefois, il ne peut exister qu'un seul club de retraités MGEN64 avec des antennes et ses activités propres, dans le département 64.
- ✓ Ce serait peut-être l'occasion de rencontrer des adhérents ex MGET pour qu'ils s'inscrivent et participent à notre Club.

5 Dates importantes :

Le prochain comité de gestion se tiendra le mercredi 13 septembre à 9h30 à la MGEN

L'assemblée générale du club se tiendra le mardi 19 septembre à la maison des associations d'Anglet de 16h30 à 20h30. Un buffet clôturera cette réunion.

La secrétaire

Geneviève BRIVET